



Bienvenue à ce temps d'information syndicale !



pour le service public et ses agent·e·s
pour la transformation sociale et environnementale



Mot d'accueil par le Co-Secrétariat Général du SNETAP-FSU

Présentation des membres de l'Élan commun



pour le service public et ses agent·e·s
pour la transformation sociale et environnementale



L'actualité du ministère :

- La protection sociale complémentaire (PSC)
- Le RIFSEEP : Des annonces à venir sur l'IFSE
- L'entretien professionnel
- Les nouvelles grilles des agent·es contractuel·les à gestion Nationale (ACN)
- La situation des agent·es contractuel·les sur budget



pour le service public et ses agent·e·s
pour la transformation sociale et environnementale



Mobilité au MASA :

- Les postes sont publiés sur : <https://recrutement.agriculture.gouv.fr/>
- Le fil de l'eau
- Respect strict de la procédure
- Priorités légales
- Droit d'évocation
- /!\ Au CIA : Vous avez le droit au CIA de votre administration de départ



pour le service public et ses agent·e·s
pour la transformation sociale et environnementale



Rappel des compétences des CAP :

Les CAP sont compétentes sur de nombreux sujet concernant des situations individuelles, quelques exemples :

- En cas de refus de temps partiel.
- En cas de refus de télétravail.
- En cas de refus d'autorisations d'absence pour une formation continue
- ...



pour le service public et ses agent·e·s
pour la transformation sociale et environnementale



Rappel des compétences des CCP :

Les CCP sont obligatoirement consultées, à l'initiative de l'administration, sur les projets de décision individuelle pour les contractuel·les :

- En cas de licenciement après la période d'essai;
- En cas de non renouvellement du contrat d'un·e agent·e investi·e d'un mandat syndical;
- En cas de licenciement pour inaptitude physique;
- En formation disciplinaire, sur les projets de sanction disciplinaire autres que l'avertissement et le blâme.



L'action sociale et les prestations

- L'ASMA «Association d'Action Sociale, Culturelle, Sportive et de Loisirs du Ministère chargé de l'Agriculture»

<https://www.asma-nationale.fr/>

- La SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale)

(ex : Ile de France : <https://srias.ile-de-france.gouv.fr/>)



pour le service public et ses agent·e·s
pour la transformation sociale et environnementale



Comment s'informer sur ses droits et sa carrière

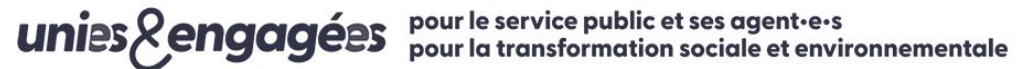
- Au près des collègues représentant·es des personnels
- Au près de la Coordination de l'Enseignement Supérieur
- Via le site national du SNETAP-FSU : <https://www.snetap-fsu.fr/>
- Via le site de l'Élan commun : <https://elan-commun.fr>
- Avec les livrets d'accueil : <https://www.snetap-fsu.fr/-Livrets-d-accueil-.html>



pour le service public et ses agent·e·s
pour la transformation sociale et environnementale



Questions / Réponses





Contact :

supagri@snetap-fsu.fr



unies & engagées

pour le service public et ses agent·e·s
pour la transformation sociale et environnementale